

journée et qu'on peut chauffer convenablement à la vapeur ; c'est dans ce vase que s'écoule aussi le trop-plein de la solution.

En outre, on doit avoir à sa disposition de l'eau pure, puis un chevalot pour y suspendre les cuirs teints.

Pour appliquer la couleur, on se sert de brosses de différentes grandeurs avec des soies longues de 5 à 6 centimètres et demi et pas trop petites, afin qu'on puisse d'un coup toucher une grande partie de la surface.

On ne doit se servir de chaque brosse que pour une seule couleur et pour une macération déterminée.

Parmi les matières colorantes, les substances artificielles de goudron conviennent ici tout particulièrement, puisque, contrairement à la plupart des substances colorantes naturelles, elles sont, en général, faciles à dissoudre dans l'eau et teignent directement sans macération.

Les substances colorantes basiques telles que le Magenta, le brun Bismarck, etc., peuvent s'employer seule, tandis que les substances colorantes dites d'acide ou d'azo sont généralement employées en présence d'acides plus forts.

Cela se fait de deux manières : ou l'on ajoute simplement l'acide à la solution de substance colorante ou, ce qui est mieux, l'on brosse le cuir alternativement avec de l'acide et avec de la solution de substance colorante ; sur 50 litres d'eau on prend 500 grammes d'acide sulfurique, respectivement 1,500 grammes d'acide acétique.

Le procédé, d'ailleurs très simple, est exécuté de la manière suivante :

On étend les peaux sur les tables et y applique avec les brosses la solution de substance colorante, en opérant des coups de brosse droits ou circulaires.

Ce qui importe surtout, c'est qu'on couvre d'un coup de brosse le plus de surface possible.

Puis, le brossage doit se faire promptement, afin que la teinture ne sèche pas par endroits, tandis qu'à d'autres endroits le cuir n'en a pas encore reçu.

Le cuir entièrement teint, on laisse sécher ; et pour les nuances plus foncées, on répète le procédé si besoin est, jusqu'à ce qu'enfin les peaux puissent être introduites dans le séchoir proprement dit.

Pour obtenir des résultats uniformes, on fera bien de préparer de toutes les substances colorantes qu'on emploie, et des solutions de réserve en grande quantité, prêtes à être employées.

POUR LES EPICIERS

Dernièrement, un épicier de mes amis me disait qu'un client qui paie ses marchandises au comptant n'est pas toujours celui qui est capable d'obtenir du crédit chez son épicier celui qui achète sur facture et paie pendant un certain temps est celui qui parviendra un crédit presque illimité. Au besoin, il le fournira à crédit pendant un, trois, six ou huit mois dans le seul but de ne pas perdre le premier montant qui lui est dû. Mais il regardera avec défiance celui qui, l'ayant toujours payé au comptant, lui demandera du crédit. Il le soupçonnera de vouloir lever le pied sans payer ou bien il pensera qu'il y a quelque chose de louche dans cette demande de crédit.

Il y a une bonne part de vrai là dedans.

N. E. GROCER.

Un jour, un épicier bien connu de Boston publiait l'annonce suivante dans un journal : "Une jeune femme très riche désirerait convoler en justes noces avec un jeune homme de bonne famille. Au besoin, elle paierait les dettes de son future mari. Envoyer la réponse avec photographie, à J. P., au bureau de ce journal." Par ce moyen, l'épicier s'est procuré les portraits de plusieurs pratiques qui n'étaient pas des plus enviables.

REUNION

Le commerce extérieur de l'île de la Réunion subit des influences si diverses qu'il est intéressant d'en examiner les résultats. Une tarification douanière protectionniste, l'acuité de la concurrence internationale, une main d'œuvre presque exclusivement indienne, un port d'accès un peu difficile, des quarantaines excessives, une circulation monétaire en métal déprécié, une production ne portant guère que sur le sucre, le café et la vanille, le voisinage de Madagascar et surtout de la grande péninsule indoue, tels sont les principaux facteurs des échanges faits à la Réunion avec l'étranger et la métropole. Le régime économique de celle-ci agit aussi puissamment sur une des deux divisions du commerce extérieur de l'île. Ainsi, tout le sucre produit à la Réunion est expédié en France pour pouvoir bénéficier des primes, tandis que son débouché naturel serait l'Inde ou l'Australie.

La direction de la douane de l'île et l'*Annuaire de la Réunion* ne sont pas d'accord sur les chiffres de l'importation en 1893, l'écart entre les deux évaluations respectives est même très considérable, tandis que pour 1894, la dernière année dont les résultats sont connus, la valeur globale de fr. 23.295.770 paraît être acceptée des deux côtés.

Les provenances se partageraient à peu près par moitié entre françaises et étrangères. Les produits alimentaires représentent un peu plus du tiers de cette importation, les vins étant presque le seul objet de luxe figurant parmi ces produits. Toutes les bêtes à cornes, au nombre de 4.274 têtes, étaient de provenance malgache. Des 3.612.850 francs de tissus importés, la moitié environ provient de la France et l'autre moitié des Indes.

La valeur à l'importation s'est répartie comme suit :

Riz, 4.953.600 fr. ; tissus, 3.612.850 francs ; vins 2.087.950 fr. ; quincaillerie, 1.514.375 fr. ; céréales, 660.075 fr. ; bœufs, 641.100 fr. ; légumes secs, 558.425 fr. ; mulets, 224.800 fr. ; chevaux, 45.000 fr. ; et autres articles, 9.233.325 francs. Par rapport à l'année 1893, il y a eu plus value pour les mulets, les céréales, les tissus et les vins, tandis que les chevaux, les bœufs, le riz, les légumes secs et la quincaillerie ont été importés en quantités moindres. Les entrées des vins ont été plus nombreuses et ont presque doublé de valeur, la bonne récolte en France de 1893 s'étant fait ressentir jusqu'à l'île de la Réunion. Tous les mulets importés en 1894 venaient de la République Argentine. Le riz tient la tête de l'importation et sa provenance a été presque exclusivement indienne.

La valeur à l'exportation s'est élevée à 15.699.650 francs, contre 16.966.650 francs en 1893. Dans ce chiffre le sucre seul figure pour 10.591.075 francs, ou plus des deux tiers, ce qui paraît excessif. C'est d'ailleurs l'avis des colons qui s'efforcent d'augmenter les sorties des cafés et des vanilles. On s'attend même à voir la production du café croître considérablement dans l'île d'ici à quelques années. Une autre industrie, la culture maraîchère, semble devoir prendre une certaine importance à la Réunion par suite de la conquête et de l'occupation de Madagascar, qui tirera ses pommes de terre et légumes frais de l'île voisine plutôt que de la France comme pendant la guerre. La Réunion envoie quelques pommes de terre et fèves et un peu de tabac à l'île Maurice. Ce sont là à peu près